

## Compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 dégage un excédent de fonctionnement pour un montant de **117 542 €** et un excédent d'investissement (report inclus) de **254 599 €**.

Les lignes budgétaires engagées durant l'exercice précédent ont été respectées en tout ou partie.

Les **dépenses d'investissement** ont été engagées à hauteur de **339 185 €**, principalement consacrées à :

- \* **117 537 €** liés au solde des travaux de réfection et d'agrandissement de l'école communale
- \* **65 117 €** au titre des remboursements d'emprunts
- \* **93 392 €** au titre des dépenses d'équipement dont notamment le remplacement du camion pour 41 496 €
- \* **38 810 €** au titre des réfections et entretiens des voiries

### Récapitulatif du compte administratif 2022

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		<u>Recettes de fonctionnement</u>	
011 Charges à caractère général	174 886	70 Produits des services	70 598
012 Charges de personnel	251 936	013 Atténuation des charges	3 575
014 Atténuation de charges	6 818	73 Impôts et taxes	480 180
65 Autres charges de gestion courante	74 911	74 Dotations et participations	61 762
66 Charges financières	7 512	75 Autres produits de gestion courant	15 695
67 Charges exceptionnelles	-	76 Produits financiers	3
68 Dotation aux provisions	1 007	77 Produits exceptionnels	8 798
22 Dépenses imprévues			
Opérations d'ordres entre section	30 328	Opérations d'ordre entre sections	24 328
023 Equilibrage section d'investissement		Excédents de fonctionnement reporté	
<b>s/tot.</b>	<b>547 398</b>	<b>s/tot.</b>	<b>664 940</b>

  

<u>Dépenses d'investissement</u>		<u>Recettes d'investissement</u>	
Immobilisations incorporelles	-	Subventions d'investissement	24 076
Subvention d'équipement	-	Emprunts et dettes assimilées	29 000
Immobilisations corporelles	132 203	Dotation Fonds de reserve	306 034
Immobilisations en cours	117 537		
Op d'ordres entre section	24 328	Dépôts et cautionnement reçus	-
Remboursement d'emprunts	65 117	Autres immobilisations financières	-
Déficit d'investissement reporté	-	Opérations d'ordres entre sections	31 335
Autre		Excédent d'investissement reporté	203 339
<b>s/tot.</b>	<b>339 185</b>	<b>s/tot.</b>	<b>593 784</b>

De cette situation, le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé d'affecter le résultat excédentaire du compte de fonctionnement de **117 542 €** en excédent de fonctionnement capitalisé.

## Budget de fonctionnement 2023

Le budget 2023 équilibre les dépenses et les recettes de la section fonctionnement à hauteur de **659 876 €** contre 600 054 € au titre du budget précédent, soit une augmentation de 10 %.

Concernant les recettes de fonctionnement, la perception des taxes locales demeure la principale source de revenus de la commune. Notons que ces contributions représentent 55 % de la masse des recettes de fonctionnement encaissées sur l'année 2021.

La municipalité s'efforce de conserver la maîtrise budgétaire associant un ensemble de services pour une population en constante augmentation. Face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, les taux ont été augmentés de 2%.

## Compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 dégage un excédent de fonctionnement pour un montant de **117 542 €** et un excédent d'investissement (report inclus) de **254 599 €**.

Les lignes budgétaires engagées durant l'exercice précédent ont été respectées en tout ou partie.

Les **dépenses d'investissement** ont été engagées à hauteur de **339 185 €**, principalement consacrées à :

- \* **117 537 €** liés au solde des travaux de réfection et d'agrandissement de l'école communale
- \* **65 117 €** au titre des remboursements d'emprunts
- \* **93 392 €** au titre des dépenses d'équipement dont notamment le remplacement du camion pour 41 496 €
- \* **38 810 €** au titre des réfections et entretiens des voiries

### Récapitulatif du compte administratif 2022

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		<u>Recettes de fonctionnement</u>	
011 Charges à caractère général	174 886	70 Produits des services	70 598
012 Charges de personnel	251 936	013 Atténuation des charges	3 575
014 Atténuation de charges	6 818	73 Impôts et taxes	480 180
65 Autres charges de gestion courante	74 911	74 Dotations et participations	61 762
66 Charges financières	7 512	75 Autres produits de gestion courant	15 695
67 Charges exceptionnelles	-	76 Produits financiers	3
68 Dotation aux provisions	1 007	77 Produits exceptionnels	8 798
22 Dépenses imprévues			
Opérations d'ordres entre section	30 328	Opérations d'ordre entre sections	24 328
023 Equilibrage section d'investissement		Excédents de fonctionnement reporté	
<b>s/tot.</b>	<b>547 398</b>	<b>s/tot.</b>	<b>664 940</b>

  

<u>Dépenses d'investissement</u>		<u>Recettes d'investissement</u>	
Immobilisations incorporelles	-	Subventions d'investissement	24 076
Subvention d'équipement	-	Emprunts et dettes assimilées	29 000
Immobilisations corporelles	132 203	Dotation Fonds de reserve	306 034
Immobilisations en cours	117 537		
Op d'ordres entre section	24 328	Dépôts et cautionnement reçus	-
Remboursement d'emprunts	65 117	Autres immobilisations financières	-
Déficit d'investissement reporté	-	Opérations d'ordres entre sections	31 335
Autre		Excédent d'investissement reporté	203 339
<b>s/tot.</b>	<b>339 185</b>	<b>s/tot.</b>	<b>593 784</b>

De cette situation, le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé d'affecter le résultat excédentaire du compte de fonctionnement de **117 542 €** en excédent de fonctionnement capitalisé.

## Budget de fonctionnement 2023

Le budget 2023 équilibre les dépenses et les recettes de la section fonctionnement à hauteur de **659 876 €** contre 600 054 € au titre du budget précédent, soit une augmentation de 10 %.

Concernant les recettes de fonctionnement, la perception des taxes locales demeure la principale source de revenus de la commune. Notons que ces contributions représentent 55 % de la masse des recettes de fonctionnement encaissées sur l'année 2021.

La municipalité s'efforce de conserver la maîtrise budgétaire associant un ensemble de services pour une population en constante augmentation. Face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, les taux ont été augmentés de 2%.